



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé. Ces gestes pourront aussi vous être utile dans votre vie personnelle.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Opérateurs de production
- Responsable de service
- Directeur
- ...

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...).
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Contenu de la formation

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Être capable de situer le SST en tant qu'acteur de prévention
 - Être capable d'appréhender les notions de bases en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
 - Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
 - Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
 - Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Être capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en oeuvre
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
 - Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
 - Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
 - Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
 - Être capable de mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Être capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou son environnement
 - Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même



- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
 - Être capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Être capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
 - Être capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
 - Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
 - Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
 - Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la (les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
 - Être capable de mettre en oeuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
 - Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Dominique Soufflet est le fondateur de la société QSE NORD. Il conçoit et anime une grande partie des formations proposées. Il est accompagné de quelques formateurs tous issus des milieux professionnels spécialisés dans la gestion des risques, des secours à victime, de la lutte contre les incendies, de la sûreté ... Dominique Soufflet et son équipe sont des professionnels de la formation en terme de prévention des risques. Les membres de l'équipe de QSE NORD ont des engagements dans des organisations militaires et civiles qui leur permettent de rester en permanence en veille en terme de réglementation, de technique et de risque. Dominique Soufflet fondateur de QSE NORD est diplômé en Ingénierie de la Santé avec comme spécialité Santé Travail Ergonomie et Prévention. Grâce à l'ensemble des compétences de l'équipe, QSE NORD possède des Habilitation dans les domaines du secourisme et de la prévention des risques liés à l'activité physique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.